

Bilan 2016

Hors-série
Raisonnement

**Les cultures sont des viviers de valeurs
et de représentations où nous puisons
notre imaginaire et notre action**

Boutros Boutros-Ghali



2016 Sommaire



Par Mme Anne Hidalgo
Maire de Paris, Présidente de l'AIMF

En chiffres 6

Moments clés 8

Des partenariats stratégiques 10

Appui à la Décentralisation et à l'Autonomisation des Collectivités Locales 12

Développement et Valorisation des Territoires 16

Vivre-Ensemble et Diversité Culturelle 20

Services Essentiels aux Populations 24

Localiser les Objectifs de développement durable

Localisons les ODD.



Les actions soutenues par l'AIMF contribuent au quotidien à la localisation des 17 Objectifs de développement durable et à leur appropriation par les gouvernements locaux. Pour visualiser notre engagement, suivez les pictogrammes tout au long de ce Bilan 2016.



ÉDITO

“ La Francophonie est surtout, dans ce monde en crise, un repère qui porte ces messages d'espoir, de paix et d'acceptation de la culture de l'autre. Un repère des valeurs qui guident nos actes. ”

L'

année 2016 a été une année de mobilisation internationale très forte pour les autorités locales. Notre place a été confortée et nos positions prises en compte dans les grands accords internationaux qui touchent directement à notre développement et à notre avenir. Tant pour l'adoption du nouvel Agenda urbain mondial à Quito en octobre 2016, que lors de la COP22 qui s'est tenue à Marrakech en novembre, notre détermination et notre engagement ont porté. Ces succès, nous les devons à une action collective. Les autorités locales sont en ordre de marche et parlent d'une seule voix.

L'AIMF a, dans cet espace, toute sa place. Elle porte dans ce concert des villes un « accent » très particulier, une marque de fabrique faite de notre diversité, de la qualité du dialogue qui nous lie, d'une liberté de ton et de pensée, d'un respect profond de nos différences qui, tous ensemble, font la richesse de notre positionnement. Notre appartenance à la famille francophone est constitutive de cette richesse. Elle est pour nous une grande chance qui nous permet d'affirmer haut et fort nos valeurs.

Car la Francophonie c'est bien sûr cette langue qui nous unit, qui nous rassemble sans exclure les autres langues, une langue qui dans la manière dont elle se construit et se conjugue, porte en elle une culture de tolérance, une culture qui se nourrit des mélanges de cultures. Mais la Francophonie est surtout, dans ce monde en crise, un repère qui porte ces messages d'espoir, de paix et d'acceptation de la culture de l'autre. Un repère des valeurs qui guident nos actes.



Membres
283

Pays
51

En 2016, 283 capitales, métropoles et associations nationales de pouvoirs locaux, réparties dans 51 pays et représentant 130 millions d'habitants, sont membres de l'AIMF.

Habitants
130
MILLIONS



Par M. Khalifa Ababacar Sall
Maire de Dakar, Secrétaire général de l'AIMF

L'Accent de l'AIMF

2016 a été une année de mobilisation forte en faveur du vivre-ensemble, de l'interculturalité, du gouverner autrement et de notre engagement européen.

Cet engagement, « l'accent » de l'AIMF, s'est retrouvé dans les projets mis en œuvre, dans notre communication via le site internet et les réseaux sociaux, dans les réunions internationales qui ont animé l'année, dans la diffusion de publications.

Ce bilan est l'expression de la volonté de changement imprimée par la Présidente et le Bureau. Cette transformation est une nécessité pour faire face aux problèmes aigus auxquels les Élus locaux ont à répondre.

Ce bilan a aussi le grand mérite de participer à la pédagogie des défis qui sont ceux du secrétariat permanent : l'urgence climatique et l'interculturalité, la présence internationale et la déconcentration de la gestion des programmes, l'adaptation aux attentes des bailleurs, une communication plus large, plus précise, et l'animation d'une réflexion continue sur la ville.

Ce bilan montre, enfin, que nous avons maîtrisé le processus de transformation de notre association et que nous en avons dosé la vitesse. Des recrutements locaux ont été opérés pour mieux gérer nos opérations, notamment dans l'Océan Indien, dans les régions des grands lacs africains, au Bénin, en Côte d'Ivoire. Ces opérations de croissance externe que nous avons réalisées sont des opérations industrielles, car porteuses d'avenirs territoriaux. Nous construisons ainsi une stratégie, pas une aventure. Nous avons atteint ce point d'équilibre entre la nécessité stratégique, l'impératif économique local et notre responsabilité sociale. Cela en tenant à l'adaptation constante du secrétariat permanent à nos multiples bailleurs, en restant cohérents avec notre pari fondé sur la proximité humaine.

2016

En chiffres



Par Mme Rose Ossouka Raponda
Maire de Libreville, Trésorière de l'AIMF

Répartition des investissements 2016

- Animation du réseau • 10 %
- Services essentiels aux populations • 22 %
- Appui à la décentralisation et à l'autonomisation des collectivités locales • 40 %
- Développement et valorisation des territoires • 20 %
- Vivre ensemble et diversité culturelle • 8 %



6,3

millions d'euros

directement investis pour des actions de développement des territoires



1,46

million d'euros

investi pour la modernisation de la gestion financière des autorités locales



1,3

million d'euros

investi pour l'amélioration des services essentiels aux populations

L'évolution de la gouvernance technique et financière de notre organisation a suivi, depuis plusieurs années, un mouvement continu marqué par une diversification de nos partenariats et de nos bailleurs.

Historiquement, notre financement s'organise autour d'une plateforme de solidarité des collectivités locales, le Fonds de coopération, et d'un Fonds opérateur, alimenté par des crédits d'États destinés aux collectivités locales.

Il y a 10 ans, le Fonds de coopération, spécialisé dans le financement d'équipements de quartier, représentait une masse de crédits d'environ 1,3 million d'euros, avec Paris, Liège, Lausanne, les villes du Canada, Luxembourg, Bordeaux et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP). Quant au Fonds opérateur, il représentait, à la même époque, une capacité d'intervention d'un peu plus de 2,2 millions d'euros, apportés par la France avec les ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale, le Québec, la Région wallonne. Cette organisation économique et financière a aujourd'hui beaucoup évolué, et l'année 2016 apparaît comme un véritable point de rupture.

L'engagement à nos côtés de nouveaux bailleurs tels que l'Union européenne, la Banque mondiale, les agences de l'eau, les Fondations, ou encore de nouvelles villes porte notre capacité d'investissement à plus de 6 millions d'euros par an, contre 3,5 il y a quelques années.

Cela est une marque de la confiance qui nous est accordée non seulement pour gérer nos métiers traditionnels, mais aussi pour nous engager dans le développement d'actions nouvelles comme la construction de plaidoyers, la structuration des réseaux de villes, l'appui aux solutions innovantes portées par nos villes membres.

Ces partenariats plus larges et plus complexes à développer sont un défi pour notre institution, défi que nous relevons avec le professionnalisme et la rigueur qui nous caractérisent, sans alourdir nos charges de fonctionnement. Ils marquent notre identité et traduisent notre volonté de nous renouveler pour anticiper sur les évolutions du métier de Maire et sur les enjeux du développement des villes.

Mais cette évolution appelle, aussi, que nous les Maires nous engageons dans un soutien politique et financier toujours plus fort à notre association car notre coopération, notre travail, notre développement doivent, pour réussir, s'inscrire dans la durée, dans la persévérance, pour le succès des programmes que nous avons élaborés.

2016

Moments clés

16 février

→ Kananga (RDC)
Pose de la première pierre de la Maison de la Culture



22 au 23 mars

→ Dakar
Première rencontre du Groupe de plaidoyer sur les changements climatiques

8 avril

→ Paris
82^e réunion du Bureau de l'AIMF



10 au 12 mai

→ Douala
Réunion des groupes de plaidoyer « Finances locales » et « Services essentiels »

31 mai au 3 juin

→ Phnom Penh
Séminaire « Patrimoine urbain et développement durable » pour les villes du Cambodge, du Laos et du Vietnam



31 mai

→ Tombouctou
reçoit le prix International CGLU - Ville de Mexico – Culture pour son programme Patrimoine culturel et redynamisation des activités socio-économiques, mené avec l'appui de l'AIMF.



15 au 17 juin

→ Yamoussoukro
Première rencontre du Groupe de plaidoyer sur le Statut de l'élu et de la Fonction publique territoriale



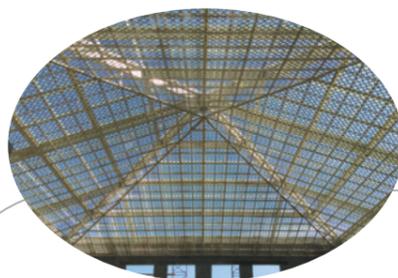
8 juillet

→ Goma (RDC)
Inauguration de la pêche moderne de Kituku, qui contribue à un développement économique partagé autour du Lac Kivu



25 octobre

→ Tunis
Inauguration des travaux de réhabilitation du cimetière El Jallez



28 au 30 septembre

→ Beyrouth
Congrès de l'AIMF sur le vivre-ensemble



5 septembre

→ N'Djaména
Pose de la première plaque de rue dans le cadre du projet d'adressage

Novembre 2016

→ Antananarivo
Le Sommet de la Francophonie adopte une Résolution en faveur de la décentralisation et du développement local



2017

2016

Des partenariats stratégiques

Le plaidoyer, une démarche innovante au cœur du Partenariat stratégique AIMF - Union européenne



Depuis 2015, la coopération entre l'AIMF et l'Union européenne a pris une dimension nouvelle avec la signature, pour 7 ans, d'un Partenariat stratégique, accord politique à travers lequel la Commission et l'AIMF s'engagent à mener des actions fondées sur des valeurs et des objectifs communs pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, pour promouvoir la démocratie et le développement durable.

La première phase opérationnelle liée à cet accord permet d'appuyer les Maires pour élaborer et porter leurs plaidoyers thématiques, mais aussi pour qu'ils se structurent en réseaux régionaux. La démarche de l'AIMF consiste à faire travailler ensemble élus locaux, parlementaires, représentants des administrations centrales, universitaires, journalistes et experts.



En savoir plus

→ www.aimf.asso.fr/Partenariat-AIMF-UE

Le Partenariat stratégique est un accord politique à travers lequel la Commission et l'AIMF s'engagent à mener des actions fondées sur des valeurs et des objectifs communs.



« La Francophonie, c'est une ouverture à l'altérité et au métissage des cultures » Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

Francophonie : la place des autorités locales renforcée

Pour une évolution du statut de l'AIMF en Francophonie

L'Assemblée générale de l'AIMF réunie à Beyrouth en septembre 2016 a donné une impulsion pour faire évoluer son statut, en adoptant une « Résolution sur la place et le rôle des autorités locales au sein de la Francophonie ». Par ce texte fort, les élus locaux demandent à ce que le Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones reconnaisse le rôle politique des Maires en complémentarité de leur action et renforce les modalités d'expression des élus locaux au sein de la Francophonie. Il s'agit notamment de conférer à l'AIMF un statut qui permette aux Autorités locales de s'exprimer devant le Sommet et d'être consultées sur les grands enjeux intéressant la Francophonie. Cette résolution a été partagée avec les représentants des Chefs d'État et de gouvernement francophones, réunis à Antananarivo pour leur XVI^e Sommet.

Les autorités locales mises en valeur par le Sommet de la Francophonie

Tenu à Antananarivo les 26 et 27 novembre 2016, le Sommet de la Francophonie était consacré au thème « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ». Le rôle essentiel des autorités locales à cet égard a été reconnu par les Chefs d'État et de gouvernement, comme le traduit leur déclaration finale, notamment en ses articles 22 et 47.

Une Résolution sur la Décentralisation et le développement local

L'AIMF, à travers sa démarche de plaidoyer, a contribué à ces prises de position. Elle a également proposé, avec Madagascar, une Résolution sur la Décentralisation et le développement local qui a suscité le consensus et a été adoptée par les Chefs d'État et de gouvernement.

Les États et gouvernements francophones apportent leur soutien financier à la mise en place de nos actions.



Appui à la Décentralisation et à l'Autonomisation des Collectivités Locales



Partenariat AIMF / Union européenne

Renforcer les organisations sous-régionales d'autorités locales pour améliorer la prise en compte de leurs positions



Dans le cadre de son Partenariat stratégique avec l'Union européenne, l'AIMF a consolidé son appui à la structuration des autorités locales à l'échelle sous-régionale. Au-delà du renforcement institutionnel et de la modernisation de ces structures, il s'agit de mettre en place une dynamique de dialogue avec les organisations économiques régionales, dont les décisions et réglementations ont une influence grandissante sur l'environnement des autorités locales.

Ces démarches ont été engagées dans les Grands Lacs, dans l'Océan indien et en Afrique centrale, avec une mobilisation très forte des élus locaux.



Ensemble pour un développement urbain équilibré dans l'Océan indien. Février 2016, de gauche à droite : Oumar Kholeegan, Lord-Maire de Port-Louis, Jacqueline Moustache-Belle, Maire de Victoria, Gilbert Annette, Maire de Saint-Denis, Lalao Ravalomanana, Maire d'Antananarivo.

Grands Lacs Océan indien Afrique centrale

La Plateforme des autorités locales des pays des Grands Lacs, placée sous la Présidence du Maire de Bukavu M. Philémon Yogolelo Lutembo, est aujourd'hui dotée de statuts, d'un siège et d'une équipe permanente. Pour donner corps à ce rapprochement entre les villes du Burundi, de République Démocratique du Congo et du Rwanda, l'AIMF soutient également une coopération de terrain, qui mise sur un développement économique partagé autour du Lac Kivu pour rapprocher les populations. Elle appuie ainsi les pêcheurs et les coopératives agricoles (voir page 22).

En Afrique centrale, la première Conférence des Maires des capitales et métropoles des pays de la CEMAC s'est tenue à Yaoundé les 15 et 16 janvier 2016. Fin décembre 2016, une délégation de l'AIMF a été reçue par le Président de la Commission de la CEMAC (Commission de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale), marquant une étape dans le dialogue noué avec cette organisation économique.

Enfin, l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien a, avec l'appui de l'AIMF, relancé sa dynamique. Une Assemblée extraordinaire de l'AVCOI s'est tenue à Antananarivo, dans le sillage du Sommet de la Francophonie, du 5 au 8 décembre 2016. Elle a permis d'élire à la tête de l'association une coprésidence avec la Maire d'Antananarivo, Mme Lalao Ravalomanana, et le Lord-Maire de Port-Louis, M. Oumar Kholeegan.

Stimuler les échanges et mettre en place une dynamique de dialogue avec les organisations économiques régionales.



Avec l'appui financier de l'Union européenne

Adressage

Pour l'autonomisation financière des autorités locales



En 2016, l'AIMF a poursuivi le développement de sa solution en matière de modernisation de la chaîne comptable et de l'autonomisation financière des villes. Ce programme est totalement approprié par l'expertise locale. C'est ainsi qu'à Vientiane, le projet d'adressage est appuyé par la cellule d'adressage de Pointe Noire (Congo).

En savoir plus
→ www.aimf.asso.fr/autonomisation-financiere

Projets en cours en 2016

Brazzaville
Libreville 
N'Djaména 
Porto Novo
Vientiane
Yaoundé
Comores 

Plaidoyer

Les propositions concrètes des autorités locales pour libérer leurs capacités d'action

Les travaux menés en 2016 par les Groupes de plaidoyer des autorités locales, mis en place dans le cadre du Partenariat stratégique AIMF-Union européenne, ont fait émerger des évolutions nécessaires sur des domaines stratégiques pour les collectivités territoriales. La démarche innovante portée par l'AIMF a permis de faire travailler ensemble élus locaux, parlementaires, représentants des administrations centrales, universitaires et experts, pour formuler des recommandations partagées, réalistes et atteignables.

Finances locales

- Pour un investissement à la hauteur des enjeux, augmenter les budgets nationaux et l'aide internationale en faveur du développement urbain.
- Mettre en place au niveau national un Agenda des réformes des finances locales qui permette de fixer des objectifs dans le temps et d'aborder ces réformes dans la concertation.
- Améliorer la confiance inspirée par les municipalités en renforçant leur transparence financière et leur engagement à rendre compte auprès des populations.
- Développer l'accès des municipalités au crédit.
- Développer la contractualisation des collectivités locales avec l'État ainsi qu'avec d'autres partenaires.

En savoir plus
→ www.aimf.asso.fr/plaidoyer-finances-locales

Statut de l'élu local et de la fonction publique territoriale

- Adopter des textes légaux ou réglementaires pour encadrer et sécuriser le statut de l'élu local et celui de la fonction publique territoriale.
- Développer des stratégies nationales de renforcement des capacités des élus et du personnel des collectivités territoriales et mettre en place des plans de carrière.
- Définir un référentiel évolutif des métiers de la fonction publique territoriale.
- Remplacer le concept de tutelle par celui de contrôle de légalité pour tenir compte du principe de la libre administration des collectivités territoriales.
- Alléger le contrôle de l'État en retenant le contrôle a posteriori qui conduit à une plus grande responsabilisation des élus locaux.



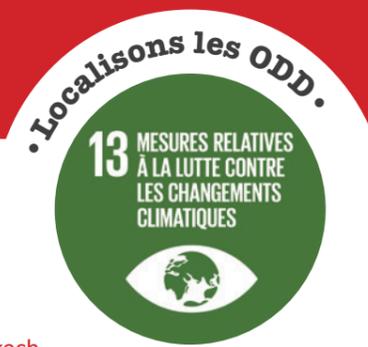
En savoir plus
→ www.aimf.asso.fr/plaidoyer-statut-elus-locaux-ftp



Fritz Ntonè Ntonè
Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala, Président du Groupe de plaidoyer Finances Locales

« Nos collectivités continuent d'être soumises à une urbanisation accélérée et nos finances peinent à augmenter au même rythme. La plupart des pays ont maintenant mis en place la communalisation intégrale. Ce qui nécessite de nouveaux moyens financiers et présente de nouveaux défis. »

Développement et Valorisation des Territoires



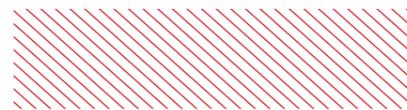
Climat

Notre détermination est toujours plus forte

Par M. Mohamed Larbi BELCAÏD
Président du Conseil municipal de Marrakech

Après le succès du 1^{er} Sommet des élus locaux pour le climat, tenu à Paris en 2015 en parallèle de la COP21, notre mobilisation n'a pas faibli pour faire connaître notre engagement face au défi climatique et porter nos revendications. Nous étions plus de 1 000 élus locaux et régionaux du monde entier réunis à Marrakech pour la seconde édition du Sommet à l'occasion de la COP22, à l'invitation de l'Association Marocaine des Présidents de Conseils Communaux (AMPCC) et de l'Association des Régions du Maroc (ARM), en partenariat avec une vingtaine de réseaux et coalitions de gouvernements locaux et régionaux investis sur le climat.

Nous nous sommes dotés d'une feuille de route au cœur de laquelle nous avons placé la localisation de la finance climat, qui est une condition sine qua non pour que l'action des autorités locales soit à la hauteur des enjeux auxquels nous faisons face.



Énergie

Les femmes Maires du Cameroun s'engagent pour une énergie durable

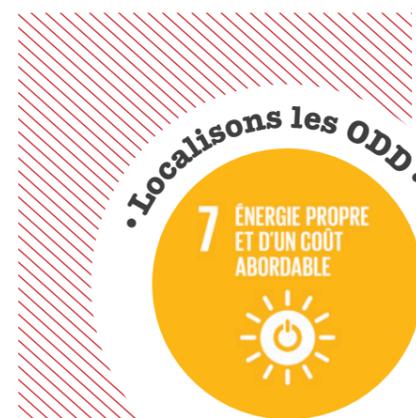
L'électrification revêt une importance cruciale pour la sécurité et le développement des territoires. C'est une priorité pour le Réseau des Femmes Élués Locales du Cameroun (REFELA-CAM), qui regroupe une trentaine de Maires de l'ensemble des régions du pays. Avec l'appui de l'AIMF, elles développent depuis 2015 un programme qui vise à conjuguer un renforcement de leur réseau avec la mise en œuvre d'actions pilotes sur l'énergie durable dans la région de l'ouest du Cameroun. La mobilisation du FEICOM (Cameroun), de la Fondation Véolia, et bientôt de l'ADEME (France) viennent donner plus d'ampleur à ce programme.

En savoir plus
→ www.aimf.asso.fr/femmes-energie-durable



Budget
1,70 M€

Première tranche
740 000 €



Cameroun

Les collectivités territoriales se mobilisent en faveur de l'ESS

Budget
221 615 €

Le programme « Innovation sociale et décentralisation: renforcement et mise en valeur des synergies entre l'économie sociale et solidaire (ESS) et les pouvoirs décentralisés au Cameroun » a été lancé en 2016 avec l'appui financier de l'AIMF et le partenariat technique du Groupe SOS. Il vient répondre à la volonté des autorités locales de soutenir le développement d'une économie porteuse de sens et de valeurs et qui contribue à dynamiser et valoriser les territoires.

Ce programme s'articule autour de quatre grands axes :

- Un engagement politique des élus locaux, qui ont mis en place le Réseau des Maires du Cameroun pour l'ESS (REMCESS).
- Une formation du personnel des collectivités locales pour un accompagnement et une mise en synergie avec le secteur de l'ESS, particulièrement actif et organisé au Cameroun.
- L'incubation de projets collaboratifs qui contribuent directement au développement local.
- Un plaidoyer mené à l'échelle nationale en faveur d'une co-construction de l'ESS et de l'adoption d'une loi-cadre pour l'ESS au Cameroun.

« En utilisant la performance économique pour combler des besoins sociaux et/ou environnementaux, les structures de l'ESS apportent des réponses inédites à la fois à la limitation des ressources publiques, et aux défis grandissants de nos territoires. (...) Ainsi, nous souhaitons nous engager à notre échelle afin de faciliter la mise à disposition du formidable outil qu'est l'ESS et engager nos communautés sur la voie de l'innovation sociale. »

Extrait de la Déclaration d'intérêt des Maires du Cameroun pour le développement de l'ESS sur leurs territoires



Garoua

L'autonomisation des femmes est une priorité pour le développement



Pour soutenir la création et le développement des activités par les femmes, la municipalité d'arrondissement de Garoua 2 (Cameroun) développe une démarche volontariste qui s'appuie sur la création d'Associations de Femmes pour l'Épargne et le Crédit. Au-delà de la dynamisation de l'économie locale, ce programme permet de renforcer la citoyenneté et d'aborder avec les femmes des enjeux socioculturels. L'AIMF appuie Garoua 2 dans la mise en œuvre de ce projet ambitieux, qui s'étale sur 4 ans.



Donner aux associations de femmes les moyens de concrétiser leurs projets.



En savoir plus

→ www.aimf.asso.fr/Garoua-autonomisation-femmes

Budget

175 600 €



Ville intelligente

Partager nos modèles

En partenariat avec l'association Urbanistes du Monde et l'École urbaine de Sciences Po Paris, l'AIMF a appuyé en 2016 la réalisation d'études sur « La ville intelligente: quels impacts du numérique sur le développement urbain et de la gouvernance des villes du Sud ? ». Au-delà des études réalisées dans les villes membres du réseau (Beyrouth, Casablanca, Douala), ce partenariat a permis d'alimenter nos réflexions en fournissant une expertise en langue française sur des initiatives des villes extérieures au réseau ciblées par Urbanistes du Monde.

La première infrastructure pour construire des villes inclusives, ce sont les femmes et les hommes qui vivent.

Khalifa Sall, Maire de Dakar
Sommet Villes pour tous, novembre 2016



AfriCAP 2016

Le patrimoine au cœur du développement local



Le parcours de la Gaani (Nikki) effectué par l'Empereur des Baatonou - S'appuyer sur nos traditions pour consolider le vivre-ensemble.



Le programme de formation/action AfriCAP2016, cofinancé avec l'Union européenne, s'est achevé en 2016. Il était structuré autour de trois projets patrimoniaux dans des villes de trois pays d'Afrique francophone: Nikki au Bénin, Grand-Bassam en Côte d'Ivoire et Téliélé en Guinée. Leur mise en œuvre a permis de sensibiliser concrètement les décideurs et les populations locales sur les multiples apports possibles du patrimoine au développement territorial. Ces projets ont aussi été des supports de formations où décideurs et acteurs du patrimoine culturel en Afrique francophone se sont réunis pour approfondir et échanger leurs connaissances sur divers aspects complémentaires de la gestion du patrimoine: politiques culturelles, systèmes de protection, pratiques de conservation, stratégies de valorisation, promotion touristique, activités muséales, etc.

À travers ce programme, un réseau de plus de 160 élus, experts, et représentants des autorités centrales s'est ainsi mis en place autour de collaborations nationales et transfrontalières. Ce programme a été mis en œuvre et cofinancé par 7 partenaires de 4 pays: Craterre, l'AIMF, l'École du Patrimoine Africain, les Grands Ateliers et les communes de Nikki, Téliélé et Grand-Bassam.



- Gestion des constructions et réhabilitations • **Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)**
- Mise en valeur du patrimoine et système de génération de revenus • **Nikki (Bénin)**
- Mise en place d'une banque culturelle • **Téliélé (Guinée)**



Avec l'appui financier de l'Union européenne

Vivre-Ensemble et Diversité Culturelle

Beyrouth 2016

Construire la ville du vivre-ensemble

Alors que les villes font toutes face à la nécessité de renforcer au quotidien le vivre-ensemble et le dialogue interculturel, le Sommet 2016 de l'AIMF, tenu à Beyrouth en septembre, a centré ses échanges sur les solutions concrètes à mettre en place pour répondre à ces défis.

Universitaires, experts du monde de l'Économie Sociale et Solidaire et représentants des grandes agences internationales comme l'UNESCO et ONU Femmes accompagnaient la réflexion des élus locaux, nourrie en amont par des publications de Raisonance.

Des ressources pour agir



Notre engagement
La présente déclaration est d'abord une recommandation pour l'action : privilégier l'écoute, ouvrir et nourrir le dialogue, libérer la parole qui apaise les tensions, pour retrouver la pratique et l'envie du vivre-ensemble.

Déclaration commune des Maires francophones pour des relations apaisées contre l'étau des conflits, adoptée à Beyrouth le 29 septembre 2016



En savoir plus

→ www.aimf.asso.fr/Congres2016



Le Liban est plus qu'un pays, c'est un message de gestion du pluralisme.

Tunis

Le respect de la diversité culturelle passe aussi par la sauvegarde du patrimoine

À Tunis, l'AIMF appuie depuis plusieurs années un programme mémoriel associant sauvegarde du patrimoine et appui au respect de la diversité culturelle et culturelle. Après la réhabilitation des cimetières juif et chrétien de Tunis situés dans le quartier de Bourjel, les travaux engagés au cimetière musulman du Jallez se sont achevés en 2016. Ils ont permis son extension avec l'installation d'un éclairage public et de locaux administratifs mais, surtout, l'aménagement d'un espace d'accueil d'une conception innovante pour les familles lors des cérémonies funèbres.

Budget

435 000 €



Inauguration des travaux de réhabilitation du cimetière El Jallez. Au centre, M. Maxime Prévot, Bourgmestre de Namur et Vice-Président du Gouvernement Wallon.



Yopougon (Abidjan)

Dynamiser la vie culturelle pour se retrouver autour de la diversité

Pour répondre au défi de la gestion pacifique de la diversité sur son territoire, la Commune de Yopougon initie, avec l'appui de l'AIMF, un programme ambitieux de dynamisation des échanges et de la vie culturelle. Il s'appuiera sur un équipement public central, la Maison des jeunes et des savoirs, qui propose des services innovants, une programmation qui fait place à la diversité tout en ciblant les publics prioritaires, et une ouverture sur la cité.

Budget

550 000 €



En savoir plus

→ www.aimf.asso.fr/MJS-Yopougon



Grands Lacs

Quand la consolidation de la paix passe par un développement économique partagé



L'appui aux pêcheurs du Lac Kivu est un axe concret pour promouvoir le vivre ensemble entre les populations du Rwanda et de République démocratique du Congo.

Afin de donner corps au rapprochement qu'elles ont amorcé par la mise en place d'une Plateforme qui les regroupe, les autorités locales des Pays des Grands Lacs ont identifié l'appui aux pêcheurs comme axe concret pour promouvoir le vivre-ensemble entre les populations du Rwanda et de République démocratique du Congo.

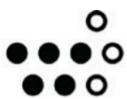
C'est l'important marché de Kituku, à Goma, qui a été ciblé pour construire, au bénéfice des pêcheurs et avec l'appui de l'AIMF, une Pêcherie moderne. Grâce à cet équipement inauguré en juillet 2016, les associations de pêcheurs disposent des infrastructures nécessaires pour accoster, conserver et commercialiser leur pêche. Le projet a également permis la formation des gestionnaires, la construction d'un bâtiment administratif et celle d'un local pour les coopératives.

Afin d'en assurer la durabilité, cette action a été réalisée en coordination avec l'ensemble des acteurs de la filière pêche du Lac Kivu. Sa gestion associe la Mairie de Goma, le Gouvernorat du Nord Kivu, les associations de pêcheurs et les commerçants ainsi que le Comité Local pour la Paix et le Développement.

 **En savoir plus**
→ www.aimf.asso.fr/Kituku

Budget
300 000 €

Près de 2 400
pêcheurs travaillent
à Kituku, faisant
vivre plus de
10 000 personnes


**Wallonie - Bruxelles
International.be**

Mali

Tombouctou place la culture au cœur de la sortie de crise



Suite à l'occupation de la ville par des troupes rebelles en 2012 et aux déséquilibres multiples qui s'en sont suivis sur le tissu socio-économique local, la municipalité de Tombouctou a lancé le programme « Patrimoine culturel et redynamisation des activités socio-économiques » en misant sur la réhabilitation du secteur culturel et sur la revitalisation de l'artisanat comme moteurs de la sortie de crise.

Le programme a permis le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la Mairie, le soutien à la réhabilitation du patrimoine architectural (maisons traditionnelles en terre crue) et à l'artisanat (renforcement de la corporation des maçons et d'autres types d'artisanat).

Achévé en 2016, il a été mis en œuvre en partenariat avec l'AIMF et la Direction Nationale du Patrimoine Culturel et s'inscrivait dans le cadre du Plan global de l'UNESCO en faveur du patrimoine du nord Mali.



Budget
325 000 €

Kananga (RDC)

Une maison pour valoriser la culture Kasai sous toutes ses formes

Chef-lieu de la province du Kasai Occidental, Kananga est située au centre de la République Démocratique du Congo. La diversité de sa population fait de la ville le « noyau » du patrimoine culturel du pays et plus particulièrement du Kasai, patrimoine qui s'exprime à travers la littérature orale et écrite, les arts plastiques, le théâtre, les arts vestimentaires, les danses, les musiques, les chants, les rites, la pêche...

Dans ce contexte, et alors que la demande d'une infrastructure culturelle de la part de la population est forte, la municipalité et l'AIMF se sont engagées pour la mise en place d'une Maison de la culture, premier équipement de ce type dans le pays, avec une construction écologique des bâtiments. Ce projet est également soutenu par la Ville de Genève, via sa Convention cadre Culture et Sport avec l'AIMF.


**VILLE DE
GENÈVE**



En savoir plus

→ www.aimf.asso.fr/Tombouctou-patrimoine



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Ministère de
la culture

Services Essentiels aux Populations



Passer des problèmes
aux solutions

Célestine Ketcha-Courtes

Maire de Bangangté, Présidente
du Groupe de plaidoyer Services
essentiels

« Pour avancer, nous ne devons pas nous centrer sur les problèmes liés aux services essentiels, problèmes qui sont connus, mais au contraire sur les solutions qui vont permettre de les dépasser. Cela passe par nos messages forts et clairs de plaidoyer, qui ont d'autant plus de poids qu'ils ont été élaborés par une diversité d'acteurs. Cela se voit dans les projets innovants que nous mettons en place dans nos villes, qui nous permettent de dépasser nos limites traditionnelles. »



Services essentiels

7 pistes pour améliorer l'impact de l'action des autorités locales

Les travaux du Groupe de plaidoyer Services essentiels menés en 2016 ont permis d'identifier 7 pistes d'action pour améliorer la capacité des autorités locales à fournir à leurs populations des services essentiels de qualité. Sur cette base, des stratégies d'action seront développées en 2017.

- Améliorer le cadre juridique et institutionnel des compétences relatives aux services essentiels.
- Définir des mécanismes nationaux d'amélioration de la coordination des actions entre les collectivités locales, l'État et les autres parties prenantes.
- Promouvoir l'accès des collectivités locales aux financements.
- Améliorer le niveau d'équipement en infrastructures et assurer durablement la continuité des services.
- Renforcer les capacités techniques des collectivités locales pour une prise en charge effective de leur mission de maîtrise d'ouvrage.
- Promouvoir l'appui à l'élaboration de documents de planification relatifs au développement des services essentiels.
- Développer la gouvernance citoyenne avec l'appui des organisations de la société civile.



L'accès des populations aux services essentiels est un préalable pour développer le vivre-ensemble, car la satisfaction des besoins de base participe naturellement à la cohésion et à la stabilité des territoires.



Jeunesse

Améliorer les conditions et l'accès à l'éducation

Au Bénin, dans le département du Zou

L'AIMF appuie le renforcement des structures éducatives dans 9 communes du département du Zou, afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions de travail et d'hygiène et améliorer le taux de scolarisation. Plus de 1000 enfants et leurs familles bénéficient directement des retombées de cette action.

Budget

356 126 €

En savoir plus

→ <http://aimf.asso.fr/ecoles-Zou>

Au Togo, à Tsévié

Les conditions sociosanitaires dans les établissements scolaires de la ville font partie des préoccupations majeures des autorités municipales, des parents d'élèves et des responsables et élèves de l'éducation nationale. En lien avec la Direction Régionale du Ministère de l'Éducation et la Municipalité de Tsévié, 6 établissements scolaires ont souhaité s'engager sur la durée dans un programme de promotion du cadre scolaire à travers des actions de salubrité et d'hygiène. L'AIMF y a financé la construction d'équipements sanitaires et la mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'hygiène qui associe étroitement les parents d'élèves et les partenaires de l'école.

Budget

135 000 €

En savoir plus

→ <http://aimf.asso.fr/Tsevie-cadre-scolaire>





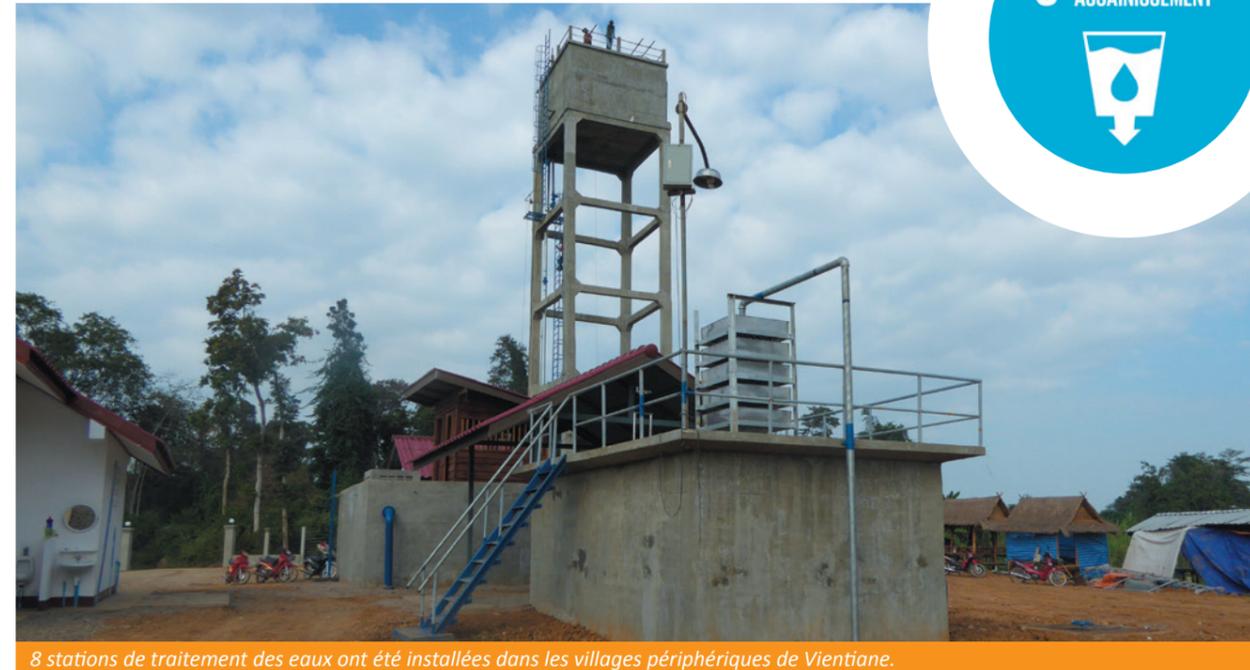
En savoir plus

→ www.aimf.asso.fr/Vientiane-Eau-villages

→ www.aimf.asso.fr/Vientiane-dechets

Vientiane

Une coopération multipartenariale autour de l'eau et l'assainissement



8 stations de traitement des eaux ont été installées dans les villages périphériques de Vientiane.

L'accès à l'eau dans les villages périphériques est un enjeu de solidarité territoriale

Dans le cadre de la coopération Ville de Vientiane/AIMF/Agence de l'eau Rhin Meuse, le projet d'alimentation en eau potable des villages de Ban Donehai et de Thangkhong a été lancé en décembre 2016.

Cette action s'inscrit dans un programme pluriannuel d'intervention, engagé depuis 2010 par les trois partenaires afin d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les quartiers et villages prioritaires.

Les opérations, conduites sous la maîtrise d'ouvrage de la Mairie de Vientiane par le biais de sa Régie des Eaux, ont déjà concerné 6 villages pour une population bénéficiaire directe estimée à 30 000 personnes. Avec cette nouvelle phase, 4 000 personnes supplémentaires bénéficieront d'un accès amélioré à l'eau potable.

Depuis 2010, ce programme a été mis en œuvre dans 6 villages au bénéfice de 30 000 personnes

Budget

1,30 M€



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



La station de traitement par filtres plantés de Vientiane, un engagement écologique.

La gestion innovante des boues de vidange mise en place à Vientiane offre une réponse mieux adaptée aux réalités du territoire

Pour répondre au défi posé par le traitement des boues de vidange, la ville de Vientiane développe depuis 2015 une filière de traitement écologique et innovante avec l'appui de l'AIMF, du SIAAP et de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Une station de traitement par filtres plantés a été construite et sera mise en service à partir de janvier 2017. Elle permettra une dépollution et une revalorisation de ces boues, utilisées comme fertilisant en foresterie et en agriculture.

L'enjeu majeur de ce projet réside dans la structuration de la filière, pour laquelle un travail réglementaire et organisationnel est nécessaire. Le Décret municipal qui doit réguler le fonctionnement de la filière a pu être élaboré en concertation avec les populations et les professionnels et devrait être adopté prochainement. La ville de Vientiane s'appuie, pour la maîtrise d'œuvre locale, sur le Gret et le WTA.



Budget

1,25 M€



L'enjeu majeur de ce projet réside dans la structuration de la filière, pour laquelle un travail réglementaire et organisationnel est nécessaire.



AIMF, 9 rue des Halles
75001 PARIS

Tél. 0033 1 44 88 22 88
Fax 0033 1 40 39 06 62



Retrouvez-nous sur:

www.aimf.asso.fr



www.facebook.com/AIMFrancophones



[@AIMFrancophones](https://twitter.com/AIMFrancophones)